

Conditions de garantie pour les appareils électroménagers, éviers encastrés et robinets de la marque Blaupunkt

Les conditions suivantes, qui définissent les conditions et l'étendue de notre garantie, n'affectent pas les obligations de garantie du vendeur au titre du contrat de vente avec l'acheteur final.

Notre garantie s'applique selon les conditions suivantes :

1. Nous réparons gratuitement votre appareil, votre évier encastré et/ou votre robinetterie, en cas de défaut dont il est prouvé qu'il résulte d'un vice de conception ou de fabrication, d'un défaut de fonte, d'un défaut d'emboutissage ou d'un défaut de matériau. Si le défaut apparaît dans les 12 mois suivant la livraison, il est présumé être un défaut de matériau ou de fabrication.

Les droits nés de la garantie expirent 60 mois après la remise de l'appareil au consommateur (preuve par l'original de la facture d'achat). En cas d'utilisation commerciale, le délai de prescription est de 12 mois.

2. Cette garantie n'est pas un contrat de maintenance. Les travaux de maintenance et le remplacement des pièces d'usure ne sont pas couverts. Les dépenses supplémentaires ou spéciales sont également exclues.

La garantie ne couvre donc pas :

- Les dommages causés par une mauvaise manipulation, une utilisation excessive, les effets chimiques ou électrochimiques de l'eau comme la rouille, les contaminations par des solutions alcalines, le collage du mécanisme de broyage, les obstructions, le changement de site sans expédition spécialisée,
- Une installation et un montage non conformes
- Défauts mineurs, qui n'affectant pas l'aptitude à l'emploi
- Accessoires tels que plaques de cuisson, éléments coulissants, paniers à vaisselle et tiroirs
- Dans le domaine des éviers et de la robinetterie : aérateurs, bouchons de trop-plein et paniers à tamis
- Verre, caoutchouc, plastique, joints, émail, nettoyage / détartrage de l'appareil, sources lumineuses, par exemple lampes à incandescence, y compris les composants nécessaires à leur fonctionnement, dispositifs techniques, poignées de porte/poignées tournantes, interrupteurs et matériaux facilement cassables.
- Les dommages dus à des influences et événements extérieurs (par exemple, dégâts des eaux après rupture de canalisation) et autres conditions environnementales anormales et les dommages causés par les éléments naturels.
- Les dommages dus à l'usure naturelle, à la surcharge et à l'utilisation des mauvais accessoires.
- Détérioration de la surface ou de la peinture et du vernis, par exemple par l'utilisation de produits de nettoyage non adaptés.
- Les dommages causés par l'utilisation de produits non autorisés par le fabricant. Accessoires, pièces complémentaires, pièces de montage, produits d'entretien, les consommables et matériels d'entretien non approuvés.
- Équipements utilisés à des fins commerciales (dans un but lucratif).

La garantie est annulée en cas de non-respect de ces dispositions ou si les conditions mentionnées ne sont pas remplies. Ceci s'applique en particulier aux réparations ou interventions effectuées par des services après-vente non autorisés ou en cas d'auto-exécution.

3. La prestation de garantie comprend, à notre choix, la réparation gratuite des pièces défectueuses ou leur remplacement par des pièces en bon état.

Les appareils qui peuvent raisonnablement être transportés (par exemple dans une voiture) et pour lesquels une prestation de garantie est demandée doivent être remis ou envoyés à notre service après-vente le plus proche ou à notre service après-vente contractuel. Les réparations sur site ne peuvent être exigées que pour les équipements stationnaires.

La preuve d'achat avec la date d'achat et/ou de livraison doit être présentée. Les pièces remplacées deviennent notre propriété.

4. Si la réparation est refusée par HK Appliances GmbH ou si elle échoue, nous fournirons gratuitement un produit de remplacement équivalent pendant la période de garantie, à la demande de l'acheteur final.

5. Les services de garantie ne prolongent pas la période de garantie et ne font pas courir un nouveau délai. La garantie des pièces de rechange prend fin avec celle de l'ensemble de l'appareil, de l'évier encastré ou de la robinetterie.

6. Toute autre prétention, notamment en matière de réparation de dommages extérieurs à l'appareil, est exclue, à moins qu'une responsabilité ne soit obligatoirement prescrite par la loi.

Cette garantie s'applique aux appareils, éviers encastrables et robinets achetés en Allemagne.

Si des appareils, des éviers ou des robinets sont expédiés à l'étranger et qu'ils répondent aux exigences techniques du pays concerné (par ex. tension, fréquence, types de gaz) et sont adaptés aux conditions climatiques et environnementales locales, les présentes conditions de garantie s'appliquent également dans la mesure où nous y disposons d'un réseau de service après-vente. Pour les appareils achetés à l'étranger, les conditions de garantie de notre représentation nationale respective s'appliquent. Vous pouvez en faire la demande auprès de votre revendeur ou directement auprès de notre représentant national. Vous pouvez également consulter les conditions de garantie sur le site web suivant :

<https://www.blaupunkt-einbaugeraete.com/fr/downloads/garantiebedingungen.html>

Consultez nos autres offres de service après-vente :

Même après l'expiration de la garantie, notre service après-vente d'usine et nos partenaires de service sont à votre disposition.

Que faire en cas de sinistre ?

Si un dommage survient sur votre appareil de cuisine, votre évier encastré ou votre robinetterie, nous sommes à vos côtés avec notre service professionnel.

Grâce à notre réseau de service étendu et à nos quelque 700 techniciens hautement qualifiés, nous pouvons garantir que nos spécialistes interviennent rapidement chez vous en cas de réparation, en général dans les 48 heures.

Vous pouvez déclarer votre sinistre via les canaux suivants :

Formulaire en ligne : remplissez le formulaire de service sur notre site web [www.blaupunkt-einbaugeraete.com/fr/service/kundenservice.html].

Service d'assistance téléphonique : appelez notre service clientèle au [0800-32289000].

E-Mail: envoyez un e-mail à [service.fr@blaupunkt-einbaugeräte.com]

Notre personnel qualifié est à votre disposition et veille à ce que votre demande soit traitée rapidement et efficacement.

Werkstraße 3, 32289 Rödinghausen, Allemagne, Tribunal d'instance : Bad Oeyenhausen, protection des données (<https://www.blaupunkt-einbaugeraete.com/fr/mentions-legales.html>)